

tant des prêts ne s'apprentent pas à moderniser leurs installations dans telle ou telle petite ville, à verser des bas salaires aux autochtones et à faire fi du mouvement syndical. Le ministre ne devrait pas se laisser rouler sur ce point par les directeurs de sociétés.

Comme en fait foi la page 1928 du *hansard*, au sujet de la mise en application du bill C-205, le ministre a dit ceci:

La complexité et l'importance des décisions iront s'accroissant. Voilà pourquoi je propose la création d'une commission comprenant des hauts fonctionnaires de mon ministère, ainsi que des représentants du ministère des Finances et du ministère de l'Industrie et du Commerce, auxquels se joindront quelques experts du secteur privé.

Vous, monsieur l'Orateur, qui venez de Cornwall et connaissant l'importance qu'a pour cette ville l'industrie des textiles et le mouvement syndicaliste, auriez souhaité sans doute que le ministre au moins nomme des dirigeants syndicaux pour siéger à cette commission et participer ainsi aux décisions. Je suis étonné que le ministre ne veuille pas admettre de chefs syndicaux au sein de la commission et j'en éprouve de la honte. Il est prisonnier des hauts fonctionnaires de son ministère. Pourquoi n'en accepterait-il pas des représentants du Congrès du travail du Canada et de la CSN dans le Québec qu'il a créée et soutenue au prix de grands efforts? Je lui demanderais d'étudier sérieusement la possibilité d'inclure parmi les membres de la Commission des chefs syndicaux qui pourraient aider à prendre des décisions raisonnables.

• (3.30 p.m.)

Troisièmement, monsieur l'Orateur, je développerais les sociétés de la Couronne et j'encouragerais l'entreprise canadienne. Le ministre connaît bien la Polymer Corporation, Air Canada, la Sidbec Corporation dans sa province et DEVCO que toutes marchent très bien. Ces sociétés de la Couronne ont été créées pour répondre à un besoin particulier.

Je voudrais signaler au ministre certains faits concernant l'Industrial Estates Limited située en Nouvelle-Écosse. Cette province a voulu répondre aux besoins des Maritimes en établissant une société appelée Industrial Estates en vue de donner une formation professionnelle aux ouvriers de certaines industries. Cette société a aidé à lancer l'industrie de la télévision et de l'électronique, et Clairtone y avait conclu une entente spéciale avec le gouvernement. Cette entreprise cherchait à s'emparer d'une partie du marché du nord-est des États-Unis. Il y a lieu de se rappeler, monsieur l'Orateur, que sur neuf compagnies de télévision qui exercent leur activité au Canada, sept appartiennent à des Américains et deux aux Canadiens: Clairtone et Electrohome en Ontario. Les efforts de Clairtone pour s'emparer du marché du secteur nord-est des États-Unis n'ont pas remporté de grands succès. D'après ce que j'ai entendu au comité des Finances, les compagnies américaines lui auraient mis des bâtons dans les roues—disant simplement ce qui leur était facile—que le Canada ne pouvait pas assurer la réparation des articles, rendant ainsi l'exploitation de Clairtone bien difficile. Si les efforts de Clairtone échouent, monsieur l'Orateur, cela aura non seulement pour conséquence de créer du chômage en Nouvelle-Écosse mais encore de ne laisser au Canada qu'une seule compagnie pour développer l'industrie de la télévision, de la radio et de l'électronique.

[M. Gilbert.]

Où fait-on la recherche et le développement? Les sociétés américaines s'adressent à des entreprises des États-Unis. Où la diffuse-t-on? Aux États-Unis également. Nous sommes devenus prisonniers de nos voisins du Sud non seulement en ce qui concerne nos téléviseurs, mais encore pour toute une gamme d'appareils divers comme les réfrigérateurs. Si le ministre tient vraiment à relever le niveau de l'emploi, je crois qu'il devra prendre de nouvelles initiatives en vue de développer au Canada le système des sociétés de la Couronne. Ces compagnies américaines créent des succursales au Canada pour desservir notre marché mais elles n'ont pas ou peu d'intérêt à développer nos exportations. Il est difficile de créer des emplois dans une économie de succursales visant principalement à servir le marché canadien.

J'espérais, monsieur l'Orateur, voir le ministre instituer une société de construction de la Couronne semblable à la General Motors. La SCHL aurait pu se charger du financement et nous aurions pu nous spécialiser dans la construction d'habitations pour les vieillards, de logements publics et de coopératives d'habitation dans tout le Canada. Nous aurions pu intervenir auprès des banques et des sociétés de fiducie pour qu'elles s'occupent de la gestion des investissements—il n'y a pas de raison pour ne pas le faire. Nous aurions pu utiliser toutes les techniques de construction mises au point par le Conseil national de recherches, l'achat de matériaux en vrac, etc., et nous aurions probablement été en mesure de résoudre la crise du logement dans tout le pays. Lorsqu'on considère les réalisations de la ville de Montréal en matière d'habitation, on comprend pourquoi des associations telles que le FRAP et les mouvements séparatistes ont pu se créer. Pour leurs membres, le régime fédéral n'a pas de sens au Canada.

Je souhaite que le ministre forme une société de la Couronne pour la fabrication des médicaments, ce qui réduirait les prix et créerait des emplois. Pour certains médicaments de base, on pourrait faire appel à la Polymer et à ses techniques en chimie. Jusqu'ici, le ministre s'est fié à l'entreprise privée. Je lance un dernier défi au ministre, monsieur l'Orateur. Je souhaiterais qu'il mette au point une automobile canadienne. Il est révoltant que de petits pays comme la Suède, l'Italie, la France et l'Angleterre exportent des automobiles au Canada et que la société Renault y fasse l'assemblage de ses voitures. La société Sidbec au Québec a sûrement la compétence et les ressources pour fournir l'acier nécessaire. Nous avons de jeunes ingénieurs très doués. Mais le ministre reste passif et permet aux intérêts américains, européens et japonais de s'emparer du marché.

J'ose espérer, monsieur l'Orateur, que pour utiliser ses crédits le ministre mettra les idées que je propose à profit et qu'il ne s'en remettra pas entièrement à l'entreprise privée. Si j'étais ministre, monsieur l'Orateur, je ne donnerais pas un sou aux sociétés étrangères. Le ministre a donné une grande partie de ces sommes à des sociétés étrangères, ce qui nuit ainsi à l'entreprise canadienne. Il faut freiner la main-mise étrangère, n'est-ce pas? Je suggère au ministre d'examiner avec soin tout contrat entre les sociétés qui demandent des subventions et le gouvernement, pour s'assurer que ces sociétés paient des salaires raisonnables et que leurs employés sont syndiqués. Si